

Image not found or type unknown



## Héritage.partage des biens

Par **keergus catherine**, le **28/08/2017** à **15:51**

ma mere est decedee le 26 aout 2016 nous sommes 2 enfants.. ma soeur ayant decidé l'achat de la maison montant 100000€ m'a payé ma part devant notaire soit 50% 50000€ par contre le partage des biens n'a pas ete effectué ni l'évaluation ma soeur repoussant la date pour diverses raisons.cela fait 1 an et ce n'est toujours pas fait..comment l'obliger a savoir qu'etant propriétaire elle evite de nous recevoir et dit que l'on à le temps. je voudrais faire l'operation sans facherie si possible. merci de me donner la marche à suivre.signé. catherine keergus